



Affichage de cours | Hiver 2026 (Annuel) | Tardif (3e période) Automne 2025

Chargé(e) de cours | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390
Date début : 2025-10-20 Date limite dépôt candidature : 25-10-28
Dates affichages tardifs : 2025-06-21 2025-07-12 2025-10-20

										AUTORISÉ
Sigle	Titre	Déf. EQE	Exigences de qualification	Nbre heures ou jours	Nbre charges	Horaire prévu	Campus	Mode d'enseignement	Détails supplémentaires	Annulé en date du
IDV6017 A	Déficience visuelle: aspect psychosocial	EQE	1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) ou de maîtrise ou de doctorat en psychologie, en travail social ou dans un domaine connexe 2. Avoir une expérience académique ou pratique d'intervention en déficience visuelle d'au moins trois (3) années	42 heures	1	2026-01-07 au 2026-04-30 Lun: 17:30 à 20:30	Campus Montréal	En personne	Cours donné en anglais.	
IDV6033 B	Évaluation en basse vision	EQE	1. Détenir un diplôme de maîtrise en sciences de la vision, option intervention en déficience visuelle avec la certification CLVT (Certified Low Vision Therapist) ou de doctorat en optométrie (OD) avec un permis de l'ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). 2. Avoir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine.	10 heures	1	2026-01-07 au 2026-04-30 Mar: 13:30 à 15:30	Campus Montréal	En personne	Cours donné en français.	
IDV6035 B	Intervention en BV II : Aides optiques	EQE	EXIGENCES 1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). 2. Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). 3. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine de la déficience visuelle. ÉQUIVALENCES 1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) ou un permis d'exercice de l'optométrie délivré par l'Ordre des optométristes du Québec. 2. Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). 3. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine de la déficience visuelle.	6 heures	1	2026-01-07 au 2026-04-30 Jeu: 09:30 à 11:30	Campus Montréal	En personne	Cours donné en français.	
OPM6040B A	Optométrie contemporaine 1.2	EQE	EXIGENCES 1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) 2. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine. ÉQUIVALENCES 1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) ou un permis d'exercice de l'optométrie délivré par l'Ordre des optométristes du Québec 2. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine ou une des qualifications suivantes : a) Détenir un certificat de résidence de 2e cycle en optométrie b) Deux ans d'expérience pratique dans le domaine et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. c) Deux ans d'expérience pratique dans le domaine et détenir une maîtrise en sciences de la vision. d) Deux ans d'expérience pratique dans le domaine et détenir un PhD en sciences de la vision.	10 heures	1	2026-01-07 au 2026-04-30	Campus Montréal	En personne	Horaire à déterminer avec le professeur responsable du cours.	



Affichage de cours | Hiver 2026 (Annuel) | Tardif (3e période) Automne 2025

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390
Date début : 2025-10-20 Date limite dépôt candidature : 25-10-28
Dates affichages tardifs : 2025-06-21 2025-07-12 2025-10-20

AUTORISÉ										
Sigle	Titre	Déf. EQE	Exigences de qualification	Nbre heures ou jours	Nbre charges	Horaire prévu	Campus	Mode d'enseignement	Détails supplémentaires	Annulé en date du
OPM5852 A116	Stage en optométrie spécialisée 5.2	EQE3 - Vision bino Orthoptique	EXIGENCES - Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). - Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). - Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. - Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. VISION BINOCULAIRE ORTHOPTIQUE ÉQUIVALENCES - Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). - Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). - Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. - Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : - Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. - Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. - Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). - Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu).	48 heures	1	2026-01-07 au 2026-04-29 Mer: 09:30 à 12:30 2026-01-07 au 2026-04-29 Mer: 13:30 à 16:30	Campus Montréal	En personne	Clinique orthoptique Mercredi AM-PM (1 semaine sur 2)	



Affichage de cours | Hiver 2026 (Annuel) | Tardif (3e période) Automne 2025

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390
Date début : 2025-10-20 Date limite dépôt candidature : 25-10-28
Dates affichages tardifs : 2025-06-21 2025-07-12 2025-10-20

AUTORISÉ										
Sigle	Titre	Déf. EQE	Exigences de qualification	Nbre heures ou jours	Nbre charges	Horaire prévu	Campus	Mode d'enseignement	Détails supplémentaires	Annulé en date du
OPM5852 A117	Stage en optométrie spécialisée 5.2	EQE2 - Optométrie pédiatrique	EXIGENCES - Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). - Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). - Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. - Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. OPTOMÉTRIE PÉDIATRIQUE ÉQUIVALENCES - Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). - Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). - Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. - Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : - Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. - Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . - Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). - Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu).	48 heures	1	2026-01-14 au 2026-04-22 Mer: 09:00 à 12:00 2026-01-14 au 2026-04-22 Mer: 13:00 à 16:00	Campus Montréal	En personne	Clinique pédiatrie Mercredi AM-PM (1 semaine sur 2)	



Affichage de cours | Hiver 2026 (Annuel) | Tardif (3e période) Automne 2025

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390
Date début : 2025-10-20 Date limite dépôt candidature : 25-10-28
Dates affichages tardifs : 2025-06-21 2025-07-12 2025-10-20

AUTORISÉ										
Sigle	Titre	Déf. EQE	Exigences de qualification	Nbre heures ou jours	Nbre charges	Horaire prévu	Campus	Mode d'enseignement	Détails supplémentaires	Annulé en date du
OPM5852 A118	Stage en optométrie spécialisée 5.2	EQE10 - Regard collectif	EXIGENCES - Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). - Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). - Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. - Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. REGARD-COLLECTIF ÉQUIVALENCES - Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). - Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). - Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. - Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : - Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. - Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. - Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). - Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu).	90 heures	1	2026-01-13 au 2026-04-28 Mar: 09:30 à 12:30 2026-01-13 au 2026-04-28 Mar: 13:30 à 16:30	Région de Montréal	En personne	Clinique regard collectif (Montreal Nord) Mardi AM-PM	



Affichage de cours | Hiver 2026 (Annuel) | Tardif (3e période) Automne 2025

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390
Date début : 2025-10-20 Date limite dépôt candidature : 25-10-28
Dates affichages tardifs : 2025-06-21 2025-07-12 2025-10-20

AUTORISÉ										
Sigle	Titre	Déf. EQE	Exigences de qualification	Nbre heures ou jours	Nbre charges	Horaire prévu	Campus	Mode d'enseignement	Détails supplémentaires	Annulé en date du
OPM5852 A119	Stage en optométrie spécialisée 5.2	EQE3 - Vision bino Orthoptique	EXIGENCES - Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). - Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). - Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. - Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. VISION BINOCULAIRE ORTHOPTIQUE ÉQUIVALENCES - Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). - Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). - Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. - Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : - Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. - Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. - Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). - Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu).	39 heures	1	2026-01-09 au 2026-04-24 Ven: 13:00 à 16:00	Campus Montréal	En personne	Clinique orthoptique Vendredi PM	



Affichage de cours | Hiver 2026 (Annuel) | Tardif (3e période) Automne 2025

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390
Date début : 2025-10-20 Date limite dépôt candidature : 25-10-28
Dates affichages tardifs : 2025-06-21 2025-07-12 2025-10-20

AUTORISÉ										
Sigle	Titre	Déf. EQE	Exigences de qualification	Nbre heures ou jours	Nbre charges	Horaire prévu	Campus	Mode d'enseignement	Détails supplémentaires	Annulé en date du
OPM5852 A120	Stage en optométrie spécialisée 5.2	EQE7 - Basse vision	EXIGENCES - Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). - Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). - Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. - Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. BASSE VISION ÉQUIVALENCES - Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). - Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). - Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. - Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : - Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. - Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. - Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). - Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu).	24 heures	1	2026-01-12 au 2026-04-27 Lun: 09:00 à 12:00 2026-01-12 au 2026-04-27 Lun: 13:30 à 16:30	Campus Montréal	En personne	Clinique basse vision Lundi AM-PM (4 dates à déterminer)	